

IV. LA MALLETTE «SPORT SCOLAIRE ET HANDICAP» DE L'USEP

Diffusée en 2009 à mille exemplaires auprès des comités départementaux Usep, la mallette «Sport scolaire et handicap»* réunit des fiches thématiques et un cédérom regroupant l'ensemble des outils proposés sous forme numérique. Facile à dupliquer, ce cédérom permet d'imprimer ces fiches à la demande.

N'hésitez pas à le demander auprès de votre délégation départementale Usep. En voici l'arborescence :



Introduction

Propos politique, présentation de l'Usep, présentation de la mallette (vidéo et diaporama), dossier de presse.

Références

Références institutionnelles, références Usep « Sport scolaire et handicap », partenaires de l'Usep, explication des sigles des organismes du handicap.

Pédagogie

Comment adapter les rencontres Usep, caractéristiques et approches pédagogiques, outil méthodologique pour organiser une rencontre, exemples de formation, fiches ressources (jeux, littérature jeunesse, langage des signes, etc.)...

Mutualisation

Exemples de conventions et de projets départementaux, de jeux sportifs, de rencontres, de travaux transversaux, d'outils de communication.

Bibliographie

Articles parus dans *En Jeu* et dans la Revue EPS, bibliographie générale et spécifique aux fédérations françaises handisport et de sport adapté (FFH et FFSa).

* Récompenser au Trophée 2010 de l'APAJH, Association Pour les Adultes et Jeunes Handicapés.

V. DES ORGANISMES RÉFÉRENTS

Une convention nationale a été signée en décembre 2008 entre le ministère de l'Éducation nationale, l'Usep, l'UNSS, la FFSa et la FFH. Sa déclinaison locale donne un cadre d'action.

Fédération française handisport



La FFH réunit 24 600 licenciés (chiffre 2010) et a pour vocation de promouvoir et d'organiser le sport et les activités physiques pour les personnes atteintes d'un handicap moteur, visuel ou auditif.

Type de partenariat : formation, apport technique, mise à disposition de matériel. www.handisport.org

Pôle ressources national sport et handicaps



Installé au Creps de Bourges et dépendant du ministère des Sports, le PRNSH a tout à la fois un rôle de communication, de conseil, de formation et d'expertise. Il a été un moteur dans l'élaboration de notre mallette et le sera dans son enrichissement. www.handicaps.sports.gouv.fr

Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés



L'INS HEA a pour mission principale de former les enseignants et les cadres souhaitant se spécialiser dans la scolarisation des élèves handicapés. Cet établissement placé sous la tutelle des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a cependant un champ d'action plus large, notamment en matière de recherche et de production d'outils pédagogiques (*En Jeu* 442, janvier 2011). L'INS HEA a notamment été sollicité pour apporter des compléments à la mallette « Sport scolaire et handicap ». www.inshea.fr

Fédération française du sport adapté



La FFSa a pour mission de permettre aux personnes en situation de handicap mental ou psychiques d'accéder, dans le respect de la dignité et de leur sécurité, aux activités physiques et sportives, que ce soit en compétition ou en loisir. Type de partenariat : mise en œuvre locale d'actions et de rencontres pour tous. www.ffsa.asso.fr



Atelier handisport lors de l'opération « Escrime-toi pour 2010 ! ».